



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

**Paris, le 15 juin 2021**

*Service du pilotage et de l'évolution des services  
Sous-direction de l'innovation pédagogique et  
collaborative (IPEC)*

**Nos réf. : MO/MAG-2021-01**

**Affaire suivie par :**

Maja Olow-Lafon et Marie Gouache

[maja.olow@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maja.olow@developpement-durable.gouv.fr)

[marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.gouache@developpement-durable.gouv.fr)

**Tél. : 01 40 81 96 53**

**Objet : Consultation pour l'élaboration d'un parcours sur les sciences comportementales au service de la transition écologique**

## **I. CONTEXTE**

Au sein du service du pilotage et de l'évolution des services (SPES), la sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (iPEC) a pour missions d'accompagner les transformations et la modernisation des services et des politiques publiques portées par le pôle ministériel, en s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

Elle promeut la facilitation du changement de postures, de comportements, des modalités d'action et de conduite de projets, de la gouvernance au management, à travers un programme d'actions pédagogiques innovantes, l'organisation de cycles à l'attention des cadres dirigeants, le pilotage opérationnel et l'animation d'un laboratoire d'innovation publique, la Fabrique à projets et d'un incubateur de méthodologies pédagogiques innovantes, la **Fabrique de l'innovation pédagogique**.

Elle propose d'une manière générale une action pédagogique et des démarches collaboratives centrées sur les transformations et contribue à la diffusion des sujets émergents et des enjeux de l'innovation publique.

**La Fabrique de l'innovation pédagogique**, née en 2020 au sein de l'iPEC, accompagne des services du pôle ministériel (directions centrales, services déconcentrés, établissements publics) mais aussi d'autres ministères et les collectivités territoriales, dans la conduite de leurs projets. Objectif : expérimenter de nouveaux modes de faire, explorer des idées et tester des solutions, en utilisant

des méthodes d'acculturation innovants, en repensant des méthodes et outils pédagogiques adaptés et sur mesure en vue *d'accélérer* la transition écologique et sa prise en compte dans les territoires.

## II. CAHIER DES CHARGES DE LA CONSULTATION

### 1 – Objet de la prestation

**Le parcours sur les sciences comportementales au service des transitions écologiques a pour objet le montage** – avec production de livrables, de type fichiers supports de présentation, documents et exemples – **l'animation et l'évaluation** d'ateliers thématiques, avec des formats variés et différents degrés d'approfondissement du sujet :

- **Format court** : webinaire "60 minutes pour comprendre"
- **Format long** (parcours) : les bases théoriques des mécanismes, les différents courants et étude de cas pratiques utilisant des outils des sciences comportementales. Lors de ces ateliers, il sera demandé aux stagiaires de venir avec des exemples de projets.  
Des supports et un livret d'ateliers seront produits pour accompagner ce parcours.
- **Conception d'une boîte à outils** :
  - Livre blanc
  - Guide de facilitation sur les sciences comportementales
  - 1 à 3 capsules vidéos (cf. BPU/soumis à bon de commande)

**Ce parcours sera animé par le prestataire**, en partenariat si besoin, avec des grands témoins et d'autres spécialistes de la thématique. La sollicitation de ces tiers devra être prévue dans la proposition financière du prestataire.

Suivant la réunion de cadrage de projet avec le prestataire et l'équipe projet iPEC, il pourra être fait appel à un agent du ministère, pour une intervention sur les actualités de la politique publique ciblée.

Les objectifs de l'iPEC sont les suivants :

- Acculturation et sensibilisation à la thématique
- Prise de conscience de l'intérêt des outils des sciences comportementales dans la réalisation de projets de politiques publiques
- Montée en compétences des agents du pôle ministériel (ministère de la transition écologique, ministère de la cohésion des territoires et ministère de la mer) et plus largement les agents publics de l'Etat, afin de leur permettre de devenir des ressources de conseil et un maillon entre les services publics et des spécialistes externes
- Encapacitation des agents à agir dans le cadre des missions de leurs structures

### 2 – Résultats pédagogiques attendus

- Développer de nouvelles compétences, être sensibilisé à une nouvelle thématique peu accessible aujourd'hui,
- A l'issue du parcours, les agents pourront :
  - être en capacité de mettre en pratique leurs acquis dans leurs missions
  - être capables de juger de l'opportunité de l'usage des sciences comportementales dans leurs projets
  - être en capacité de solliciter plus finement des spécialistes du domaine dans leurs projets

### **3 – Prestation attendue**

#### **1 – Conception et animation d'un format court de 60 minutes environ en distanciel**

- un temps de présentation théorique de la thématique avec des exemples
- un ou plusieurs temps « interactifs » avec les participants (sondage, nuage de mots-clés, séquence de questions/réponses, etc.)
- une évaluation à chaud

#### **2 – Conception et animation du parcours sur les sciences comportementales au service de la transition écologique en présentiel et/ou en distanciel avec des méthodologies pédagogiques innovantes**

La prestation comprendra la conception et la mise en œuvre des séquences détaillées ci-après :

- un temps de présentation du parcours et de la conférence-atelier, et une séquence inclusive « brise-glace »
- des temps d'apprentissage - si possible - avec alternance de présentations « théoriques », d'échanges et de rencontres avec des pionniers du domaine, d'exercices interactifs et de partages
- des réponses aux cas pratiques au travers de sujet proposés par les stagiaires, constituant les séquences pédagogiques et/ou en complément des cas pratiques apportés par le prestataire pouvant être travaillés en atelier
- une séance finale de synthèse par le prestataire et une séquence courte (15 minutes) d'échanges pour une évaluation « à chaud » du parcours
- des supports et un livrets d'ateliers seront à produire pour le parcours

La durée envisagée pour le **parcours est de trois à quatre jours (à répartir sur 2-4 mois environ, à définir en réunion de cadrage). Le calendrier prévisionnel a pour objectif le coup d'envoi du parcours à la rentrée de septembre 2021.**

Le prestataire précisera en particulier les modalités d'animation de ces ateliers et d'évaluation de leur impact. Des propositions d'amélioration de la structure de la démarche telle que proposée ici, pour la rendre plus efficiente et impactante sont attendues.

#### **3 - Conception d'une boîte à outils**

La boîte à outils comprendra a minima :

- un « livre blanc »
- un guide de facilitation sur les sciences comportementales
- 1 à 3 capsules vidéos (cf. BPU/soumis à bon de commande)

#### **4 - Modalités**

- Cadrage du projet : réunions et comptes rendus. Livrables actés dans la note de et cadrage, participation aux réunions de suivi du projet
- Conception, animation et co-organisation des sessions collaboratives (en distanciel ou présentiel)

### **4 – Livrables**

- Livraison de supports de présentation de tous types et production d'un livret d'ateliers : fichiers format ppt, documents, vidéos, sondages, réponses aux cas pratiques des stagiaires...
- Documentation et valorisation des résultats: replay vidéos, captures d'écran de sessions collaboratives, comptes rendus

- Boîte à outils citée ci-dessus
- Evaluation de l'accompagnement

La solution numérique à utiliser pour l'animation des actions sera décidée par l'IPEC (l'acheteur) et le candidat retenu lors de la réunion de cadrage. Elle permettra de constituer des ateliers avec plusieurs sous-groupes, d'intervenir en direct (son + image au besoin), d'échanger avec les stagiaires et de présenter les différents supports à l'écran (fichiers type ppt ou vidéo).

Les ateliers pourront être enregistrés à des fins potentielles de synthèses diffusables par l'IPEC.

L'ensemble des productions sera propriété intellectuelle de l'IPEC.

Il est demandé au prestataire **d'établir une proposition chiffrée** en renseignant le bordereau des prix unitaires annexé à la présente consultation. **La conception du parcours ne sera facturée qu'une seule fois dans le cadre du premier bon de commande du contrat, tout ajustement issu des évaluations intermédiaires, sera inclus dans la prestation de réalisation et d'animation de chaque séquence.**

## ***5 – Pilotage***

Un comité de suivi sera mis en place par la Fabrique de l'innovation pédagogique, ce comité sera composé de chefs de projets, du sponsor, du prestataire et de la Fabrique de l'innovation pédagogique.

**La réunion de cadrage du projet avec le comité de pilotage aura lieu avant le 9 juillet 2021.**

## ***6 - Public cible***

Public cible pressenti :

- cadres intermédiaires
- conseillers techniques
- chefs de projet plan de relance
- chargés de mission
- chefs de projet en communication
- élus
- opérateurs

## ***7– Contrat à bons de commande et prix***

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum et un montant minimum. Le montant minimum est fixé à 8 000€ HT et le montant maximum à 37 000€ HT pendant toute la durée du marché reconduction comprise.

**Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.**

## **8 – Durée de validité du contrat et délai d'exécution des bons de commande**

La durée de validité du contrat est de 18 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit de façon tacite pour une durée de 12 mois.

### **III. REGLES DE LA CONSULTATION**

#### **1 – Liste des documents à présenter par les candidats :**

- a) la proposition d'intervention (note méthodologique) de 10 pages maximum répondant aux prestations détaillées du chapitre 3 (contenu, méthodes, outils) avec un calendrier prévisionnel ;
- b) la présentation de la structure, la composition de l'équipe et les intervenants qui effectueront la prestation (avec CV nominatifs et références d'intervention dans des domaines équivalents à la prestation) ;
- c) un bordereau des prix (HT, TVA et TTC en euros) à compléter selon le tableau ci-joint en annexe du document de consultation comprenant la liste de tous les prix susceptibles d'être commandés dans le contrat à bons de commande (en format excel et pdf) ;

#### **2 – Pondération des critères de jugement des offres**

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention et la méthodologie proposée jugée sur le document demandé au 1a = (40%)
- les références jugées sur les documents demandés au 1b = (25%)
- le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

#### **3 – Négociation**

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

#### **4 – Conditions d'exécution des prestations**

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'iPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

#### **5 – Délai de réponse**

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 14h00 par courrier électronique à l'adresse suivante : marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.